

Essentiellement, ces amendements englobent une série de points que j'ai essayé de regrouper en un seul amendement, l'amendement n° 11, qui a été déclaré irrecevable parce que les autres amendements faisaient état des mêmes points. En gros, mon amendement portait sur les quatre points en question, c'est-à-dire que la société, en l'occurrence Radio-Canada, devait offrir des services comme un réseau parlementaire—cela fait l'objet de l'un des amendements proposés ici—, un réseau radiophonique international, soit Radio-Canada International, un service du Nord et un réseau d'information continue en français et en anglais.

Permettez-moi d'aborder en premier lieu la question du service d'information continue. Le problème est que ce service existe déjà en anglais. Je crois d'ailleurs que sa cote d'écoute est très bonne. En fait, un journaliste du *Toronto Star* m'a confié qu'il ne savait pas comment on avait pu se passer de ce réseau toujours à la fine pointe de l'information.

Par exemple, lorsque la crise a éclaté à Oka cet été, les téléspectateurs de langue anglaise ont eu droit à d'excellents reportages sur le réseau *Newsworld*, tandis que les résidents du Québec ont dû se contenter des bulletins de nouvelles de fin de soirée. Voilà un cas où l'existence d'un service d'information continue en français aurait pu être utile.

Évidemment le marché est petit. Nous croyons qu'il n'en est pas moins important et qu'il est du devoir du gouvernement et de la société d'État. . .

[Français]

. . . nous devons aussi avoir un réseau pour les nouvelles en français. Et le NPD est en faveur d'un tel réseau.

[Traduction]

Je voudrais parler en général de la Société Radio-Canada, et c'est très important parce que nous allons entendre cet après-midi le premier ministre parler de la Constitution et essayer de réunifier le pays.

Il devrait songer à certaines des choses qu'il a faites pour diviser le pays. Entre autres, il a porté un coup très dur à Radio-Canada qui est un autre instrument d'unité nationale.

Nous avons réduit le service ferroviaire dans notre pays. Nous privatisons Petro-Canada. Nous supprimons plusieurs symboles et plusieurs instruments d'unité nationale. L'un des grands symboles de l'unité nationale est la Société Radio-Canada.

### *Initiatives ministérielles*

J'ai écouté de nombreux députés libéraux et je comprends qu'ils parlent de la disposition concernant l'unité nationale. On a fait beaucoup de discours creux. J'ai tenu autant de propos verbeux que n'importe qui d'autre. Mais je pense que nous devrions passer aux faits concrets. Les députés d'en face disent qu'ils sont d'accord sur ce point.

Et ces faits, les voici: j'ai examiné les dépenses de la Société Radio-Canada. C'est ce qui importe vraiment. À quoi bon donner à cette société un large mandat si on ne lui donne pas les ressources nécessaires.

[Français]

Je vois le député de Richelieu ici. J'ai dit que nous sommes en faveur d'un réseau de nouvelles en français et aussi en anglais.

[Traduction]

Je dis aussi que si on donne un mandat à CBC et à Radio-Canada, il faut leur donner de l'argent pour le remplir.

J'ai effectué mes calculs en dollars de 1988.

Voici 1984-1985, le budget d'exploitation de CBC s'élevait à 943,3 millions de dollars et les recettes tirées de sources commerciales, à 265 millions de dollars, dont 20,3 p. 100 constituent les recettes à venir.

Considérons 1985-1986, ce budget atteignait 879 millions de dollars, en 1986-1987, 849 millions de dollars—il s'agit du budget d'exploitation—en 1987-1988, 828 millions, en 1988-1989, 814 millions, en 1989-1990, 812 millions.

Le gouvernement Mulroney réduit les crédits accordés à la Société Radio-Canada. Considérez les recettes tirées de sources commerciales: 265 millions de dollars, en 1984-1985; 268 millions de dollars en 1985-1986; 287 millions de dollars en 1986-1987; 338 millions de dollars en 1987-1988; 363 millions de dollars en 1988-1989; 374 millions de dollars en 1989-1990.

Ce pourcentage de 20 p. 100 des recettes tirées de sources commerciales par rapport aux recettes totales est passé à 22, 23, 26, 28. 28,8 p. 100. Autrement dit, la Société Radio-Canada devient de plus en plus commerciale: cette société reçoit moins d'argent du gouvernement et plus d'argent de sources commerciales.

Parallèlement, le réseau devient de plus en plus comme une chaîne régulière. Les Canadiens auront un jour 40 choix et Radio-Canada ne sera pas différent des autres. Les Canadiens verront seulement un petit logo identifiant Radio-Canada. Prenez note de mes paroles, monsieur le Président.